

Une lettre du Général JOUHAUD

A la suite de mon article sur son arrestation, dans le numéro 76 de février-mars 1972, le Général Jouhaud m'écrit pour apporter à mon récit les précisions et rectifications suivantes.

Tant mieux pour tous les historiens sérieux, tant pis pour les amateurs de comérages malveillants.

M. B.

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu relater avec précision et objectivité les conditions de mon arrestation. Je vous en remercie et vous saurais gré d'apporter les précisions ou rectifications suivantes :

1. — Il est exact que la réunion que nous avions organisée au Panoramic avait pour but de mettre au point l'opération de la dernière chance. C'est la raison qui m'avait conduit d'abord à envoyer en liaison, à Tiencen le commandant GUILLAUME, et à convoquer, le 25 mars, au Panoramic, mon bras droit, le commandant CAMELIN, et le fidèle Georges GONZALES, que j'appellerai toujours « Pancho », et dont l'autorité sur les hommes des « Collines » était remarquable.

Suite de la page précédente

L'offensive de Giap met tout cela en péril. Les Américains ont dû reprendre les bombardements sur Hanoi, bien que ces démonstrations n'aient guère de résultats sur les opérations militaires. Il faudrait des troupes de choc yankees sur le front. Mais comment renvoyer dans l'enfer asiatique des hommes qui en sont partis démoralisés quelques semaines plus tôt ? Et à quelques mois des élections encore ! Les repréailles américaines ont d'ailleurs remis en mouvement tous les groupes pacifistes des Etats-Unis. On peut admirer à ce propos le respect des Anglo-Saxons pour la liberté d'expression. Il reste à savoir si un pays en guerre peut se payer ce luxe. La guerre d'Algérie a été perdue non dans les djebels, mais en France. Les Etats-Unis perdent celle d'Indochine pour les mêmes raisons. Vouloir mener une politique mondiale exigeant un effort continu en pratiquant la démocratie est un leurre. L'ampleur grandissante de l'isolationnisme américain le prouve. Rien de plus inquiétant pour les Vietnamiens du Sud aujourd'hui. Et peut-être demain pour les Européens.

2. — Notre arrestation fut le fait d'une banale vérification d'identité. Le service d'ordre recherchait un poste émetteur qu'une légère erreur de goniométrie situait au Panoramic. L'immeuble Méditerranée où j'habitais ne fut, de ce fait, l'objet d'aucune perquisition. La police ignorait mon lieu de résidence. Elle savait seulement depuis quelques jours, après l'audition du commandant PICHOFF par la Sécurité Militaire à Paris, que je recevais parfois, boulevard du Front-de-Mer, dans un appartement situé à un étage élevé.

3. — Notre convoi a été dirigé vers un camp, mis récemment en service, et qui n'avait pas encore de « locataires ». C'était, paraît-il, au Tiélat, que nous devions aboutir si un commando de l'O.A.S. n'avait fait faire demi-tour au convoi.

4. — J'ai été interrogé par un inspecteur très courtois qui m'a fait rendre mes objets personnels, vers 23 heures, aucune charge n'ayant été relevée contre moi. Ces objets me furent remis par un inspecteur qui me regarda avec attention. Il venait d'arriver à Oran depuis trois jours. Avant de quitter la France, il avait rendu visite au docteur GENTON, médecin des services de police à Clermont-Ferrand. Dans le salon du docteur, qui avait été le médecin de mon groupe de reconnaissance 1/36 pendant la guerre, se trouvait ma photographie. On connaît la suite.

5. — On ne pouvait hésiter sur mon identité. Il suffirait de masquer, sur ma photographie, le bas du visage pour qu'un doute quelconque subsiste. Je crois inexact que deux officiers soient venus confirmer mon identité. En revanche, le général HAUTIERE, que j'avais eu à plusieurs reprises sous mes ordres et dont j'avais approuvé l'avancement, vint me dévisager, non par le regard de la porte d'une cellule, mais directement, la porte de la salle où je me trouvais étant grande ouverte.

6. — Je n'ai pas été interrogé par KATZ que je n'ai même pas entrevu. Seul le général CANNONE tenta de connaître mes rapports avec un colonel de réserve, de sa promotion, qui lui avait téléphoné pour obtenir un rendez-vous urgent en fin d'après-midi. CANNONE désirait connaître le but de l'entretien demandé. Cela me fut confirmé par le colonel de réserve, lui-même, un sympathisant actif de notre Mouvement.

★★

Ce qui précède n'apporte que des précisions mineures. Il est un point sur lequel, toutefois, je désire insister.

On a beaucoup, sinon trop, parlé de dénonciation, de trahison après mon arrestation. Or, je possède un témoignage, dont je ferai un jour état, lorsque les passions seront calmées, qui démontre que seule la chance a aidé la police. Je préfère que ce soit le destin qui m'ait abandonné plutôt qu'un compatriote.

E. JOUHAUD.